

CONCOURS INTERNE

ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

SESSION 2015

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Durée : **45 minutes** / Coefficient : **3**

Un questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant.

Barème de Notation :
Mauvaise réponse ou pas de réponse : - 1 point

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noir soit bleu est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surlieur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le Jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce document comprend **4 pages**, y compris celle-ci.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD

SUJET

1. Le numéro d'urgence « allo enfant en danger » est le :
 117 119 121
2. Les organisations suivantes existent et travaillent sur l'amélioration des droits de l'enfant dans le monde :
 O.N.U. A.G.E.F.I.P.H. U.N.I.C.E.F.
3. Sont considérés comme maltraitance :
 La maltraitance physique
 La maltraitance sexuelle
 La maltraitance institutionnelle
 La négligence
4. La reconnaissance de l'intérêt de l'enfant et de ses droits s'est concrétisé le :
 20 Novembre 1989
 17 Février 1992
 05 Août 1995
5. En accueil de loisirs le nombre minimum d'animateurs pour les moins de 6 ans est d'un animateur pour :
 6 enfants 8 enfants 10 enfants
6. Pour le périscolaire (avant la toute récente loi sur les rythmes éducatifs) le nombre minimum d'animateurs pour les plus de 6 ans est d'un animateur pour :
 10 enfants 12 enfants 14 enfants
7. Lors d'un accueil de loisirs il est possible d'inclure le directeur dans l'effectif d'encadrement si ce dernier est de moins de 50 enfants :
 Vrai Faux
8. En séjours de vacances comme en accueil de loisirs, la fiche complémentaire est à envoyer au plus tard 15 jours avant le début du centre :
 Vrai Faux
9. Sont considérés comme activités accessoires à l'accueil de loisirs, les activités avec hébergement dont les durée est de :
 1 à 4 nuits 1 à 6 nuits 1 à 8 nuits
10. Les équivalences ci-dessous peuvent prétendre à remplacer le B.A.F.A. :
 C.A.P. PETITE ENFANCE
 B.E.A.T.E.P.
 C.A.P. SANITAIRE ET SOCIALE
11. Dans le cadre d'un ACM (Accueil collectif de mineurs), le taux d'encadrement lors d'une baignade pour les moins de 6 ans est de 1 animateur pour :
 5 enfants 7 enfants 9 enfants
12. Lors d'un transport en bus le chauffeur est compris dans le taux d'encadrement :
 Vrai Faux
13. Lors d'un déplacement en vélo il n'y a que 6 enfants. Dans le cas présent 1 animateur suffit :
 Vrai Faux

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD

- 14. Si un enfant a besoin de médicaments lors d'un séjour ou d'un centre l'animateur à besoin obligatoirement de la prescription médicale :**
 Vrai Faux
- 15. Toute relation sexuelle, même consenti, entre un mineur âgé de 15 ans et un adulte majeur est interdite et possible de 5ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende :**
 Vrai Faux
- 16. Pour les A.C.M. de moins de 6 ans une demande préalable doit être effectuée au médecin de Protection Maternelle Infantile :**
 Vrai Faux
- 17. Il est possible de diriger un accueil collectif de mineurs dès l'âge de :**
 18 ans 21 ans 25 ans
- 18. L'encadrement d'enfants de plus de 6 ans à la piscine est de un adulte pour 6 enfants :**
 Vrai Faux
- 19. Le projet pédagogique doit être établi par :**
 L'organisateur Le directeur et son équipe
- 20. Un médicament peut-être délivré sans ordonnance :**
 Vrai Faux
- 21. Les intervenants ponctuels à l'accueil d'un centre pour une activité spécifique doivent être déclarés sur la fiche complémentaire :**
 Vrai Faux
- 22. Les principales obligations réglementaires des organisateurs sont :**
- La déclaration
 - Le respect des conditions d'encadrement
 - La définition d'un projet éducatif et pédagogique
 - L'assurance en responsabilité civile
 - Le respect des mesures d'hygiène et de sécurité
- 23. La D.D.J.S.C.S. délivre un numéro d'enregistrement dès réception de la déclaration de centre :**
 Vrai Faux
- 24. Les mesures de sécurité suivantes sont exactes :**
- **Un médicament peut être administré à un mineur sans prescription médicale :**
 Oui Non
 - **Il est prévu un lieu pour isoler les malades :**
 Oui Non
 - **L'équipe d'encadrement dispose de moyens de communication pour alerter les secours et la liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence :**
 Oui Non
- 25. Tout événement grave doit être référé à la D.D.J.S.C.S. :**
 Vrai Faux
- 26. Chaque intervenant doit produire un justificatif relatif aux vaccinations obligatoires :**
 Vrai Faux
- 27. Le séjour de vacances (ou colonie de vacances) accueille au moins 6 enfants et/ou adolescents pour une durée minimale de 4 nuits :**
 Vrai Faux

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD

28. Le séjour de vacances dans une famille (précédemment appelé « placement de vacances ») accueille de 2 à 6 mineurs pour une durée minimale de 4 nuits :
 Vrai Faux
29. Les organisateurs d'accueils de mineurs sont tenus de vérifier que les personnes prenant part à l'un de ces accueils n'ont pas fait l'objet d'une mesure administrative :
 Vrai Faux
30. Les accueils de scoutisme accueillent au minimum 9 mineurs :
 Vrai Faux
31. La P.M.I. signifie :
 Protection Maternelle Infantile
 Programmation Maternelle Infantile
 Position Maternelle Infantile
32. Le projet éducatif pour un accueil de loisirs est écrit par :
 La direction Les animateurs La municipalité
33. Qu'est-ce qu'un P.A.I. ? :
 Projet d'admission individualisé
 Projet d'accueil individualisé
 Projet d'accueil interne
34. L'adjoint d'animation territorial est un grade de catégorie :
 A B C
35. La formation B.A.F.A. compte :
 1 stage 2 stages 3 stages
36. Un accueil de loisirs peut recevoir au maximum :
 150 enfants 220 enfants 300 enfants
37. Laquelle des maladies est contagieuse :
 La rougeole La varicelle La rubéole La grippe
38. Le nom donné aux recettes et dépenses et dépenses annuelle d'une collectivité est le budget :
 Prévisionnel Primitif Primaire
39. Les concours de la fonction publique territoriale avant nomination sont valables :
 2 ans 3 ans 4 ans Toujours
40. Dans la fonction publique territoriale il existe :
 4 filières 6 filières 8 filières 10 filières